Depuis 50 ans auprès des **agents publics** de l'environnement



# CONSEIL D'ADMINISTRATION
# Agence de l'eau LOIRE-BRETAGNE

## Édito

**La force de notre candidature Sne-FSU**

Le Sne est le seul syndicat spécialisé de la sphère environnement.
Des représentant-es du personnel Sne-FSU siègent dans les 6 agences de l'eau, dans les Parcs Nationaux, à l'OFB et au CSA ministériel. Cela nous assure une vision globale de la politique publique de l'environnement et nous sommes un interlocuteur incontournable au niveau national dans les discussions avec nos ministères de tutelle.

Le Sne-FSU développe une réelle capacité à travailler en réseau et de manière coordonnée, tout particulièrement en interagences comme nous l'avons déjà montré sur la défense du quasi-statut avec la rencontre des présidents de comité de bassin ou sur le plafond d'emplois (motions des CAdm).

## Nos candidat.es



**Rémy MARQUES**

Chargé d'intervention spécialisé agriculture, international
Délégation Centre-Loire
Orléans

élu au Conseil d'Administration depuis 2021



**Karima BARGE-BENSAID**

Chargée d'étude assainissement collectivités
S2D/DPI
Orléans

élue au CSA depuis 2019
membre de la FSSSCT depuis 2024

Nous connaissons bien le contexte national de mise en œuvre de la politique de l'eau, les enjeux du Bassin et la vision qu'en ont les acteurs locaux. Nous connaissons également le fonctionnement interne de notre établissement et ses problématiques (outils informatiques, plafond d'emplois, pilotage budgétaire....)

## Le Conseil d'Administration (CAdm)

Le Conseil d'Administration est l'organe local décisionnaire qui administre chaque établissement public à caractère administratif. Il règle par ses délibérations les affaires de l'établissement : organisation générale et fonctionnement de l'établissement, programmes généraux d'activité et d'investissement, contrats d'objectifs avec l'Etat, état annuel des prévisions de recettes et de dépenses (budget), rapport annuel d'activité, conventions et marchés excédant certains montants, acquisition de biens immobiliers, etc.
La commission des aides et la commission budget-finances sont issues du Conseil d'Administration.
Le Conseil d'Administration Loire-Bretagne est composé de 35 membres : le Préfet coordonnateur de bassin, 11 représentant-es des collectivités locales, 11 représentant-es des usagers, 11 représentant-es de l'Etat

**et 1 représentant-e élu-e du personnel de l'agence de l'eau !**

Depuis 50 ans auprès des **agents publics** de l'environnement



## Notre bilan

Sur la période 2021-2026, fort·e·s de votre confiance et de votre soutien, **vos representant·e·s Sne-FSU ont** notamment :

- obtenu en 2021 l'abandon d'une réforme du Règlement Intérieur qui supprimait de nombreux acquis ;
- alerté les administrateurs et notamment la préfète et le commissaire du gouvernement sur nos problématiques: **suppressions de postes, extinction du quasi-statut, disparition de primes, suppression de 2 jours de congés, attaques visant l'agence et les agents** (blocage et manifestations à Orléans depuis 2023, dégradations à Lempdes en janvier 2024) ;
- obtenu une motion du Comité de Bassin soutenant le personel en juin 2024.

## Nos engagements et nos priorités pour 2027-2032

En siégeant au Conseil d'Administration, votre représentant.e Sne-FSU aura à cœur de :

- défendre la politique publique de l'eau et peser sur les choix politiques qui engagent notre établissement ;
- mobiliser les administrateurs pour défendre la gestion par bassin, la spécificité des agences de l'eau et préserver nos moyens d'agir ;
- vous informer, en diffusant un compte-rendu après chaque séance du Conseil d'Administration ;
- travailler en cohérence avec le CSA, pour renforcer notre capacité d'action notamment pour les questions relatives aux moyens de notre établissement (budget, plafond d'emplois….).

Dans un contexte difficile, où les enjeux eau et biodiversité sont de plus en plus prégnants et mis en avant mais où les moyens de nos établissements et de notre Ministère ne cessent de se réduire, il est plus que jamais nécessaire de préserver nos savoir-faire techniques, notre expertise et notre capacité à agir auprès des acteurs de terrain.
L'action de l'agence doit être lisible et notre spécificité reconnue. Nous ne sommes pas qu'un outil financier pour accompagner les urgences politiques et nous contribuerons à mettre les décisions du Conseil d'Administration en cohérence avec la spécificité de l'outil agence.



## 4 raisons de voter FSU-Écologie

**Depuis plus de 50 ans**, nous nous tenons aux côtés des agent·e·s du Ministère de l'Écologie, des territoires, des transports et de la mer.
**Vos métiers et missions, nous les connaissons vraiment.** Vos difficultés aussi. Aujourd'hui, alors que le service public et les politiques de l'environnement sont plus menacés que jamais, vous allez choisir celles et ceux qui vous représenteront face à l'Administration pour les 4 prochaines années.
Aujourd'hui, **voter FSU-Écologie** c'est choisir un syndicat à la hauteur des enjeux du service public.

**Donnez-nous les moyens de poursuivre nos combats :**

- **Parce que vous êtes notre priorité :** le Baromètre social 2025 a parlé. La souffrance au travail est plus que jamais une réalité dans notre Ministère, et nous la combattons sur tous les fronts.
- **Parce que nous nous adressons à toutes et tous :** catégorie A, B ou C, contractuel·les ou titulaires, nous refusons le corporatisme et défendons tout le monde sans distinction.
- **Parce que nous sommes forts ensemble, et que notre voix porte :** des couloirs de votre administration jusqu'à ceux du Ministère, nous sommes partout, pour vous faire entendre et vous défendre.
- **Parce que nous nous battons pour un service public à la hauteur de l'urgence écologique et sociale :** face à la casse du service public et au désengagement de l'État sur les questions de l'environnement, au service de l'intérêt général nous ne lâcherons rien.

**Votez pour vos représentant·e·s de la FSU Écologie !**

Écologie Mer F.S.U. Territoires